



Ecole communale de Saint-Job
Rue Jean Benaets, 74 – 1180 Bruxelles
Tél. / Fax : 02/605 21 40

E-mail direction : saintjob.direction@uccle.edu.brussels
E-mail secrétariat : saintjob.secretariat@uccle.edu.brussels
Site internet : www.ecoledesaintjob.be

Uccle, le 14-12-22

Chers parents,

Nous constatons que beaucoup d'enfants arrivent fréquemment en retard. Afin de commencer de manière sereine le début de la matinée et de respecter le travail des enseignants, il est impératif que votre enfant arrive à l'heure.



En effet, en maternelle, toute arrivée tardive perturbe le moment privilégié de l'accueil (calendrier, météo, entretien familial, le cours et pénalise tous les enfants.,).

En primaire, la journée est constituée de périodes de 50 minutes. Les enfants qui arrivent en retard ratent les consignes de la première heure de cours, n'ont pas le temps de se changer pour la gymnastique, ...

Nous vous rappelons qu'une journée de cour commence à 8h25 en section primaire et à 8h30 en section maternelle. L'enfant doit être présent 5 min avant le début des cours.

Pour le soir, les garderies sont ouvertes jusque 18h30 et pas au-delà.

En cas d'accident, de retard exceptionnel, veuillez téléphoner dans les plus brefs délais au 0499/92 43 24 (primaire) ou 0490/57 54 27 (maternelle).

Si l'animateur n'a pas été prévenu d'un retard, après 18h30, tout enfant se trouvant encore à l'école, à l'heure de la fermeture de celle-ci, sera placé sous la surveillance du régisseur ou, en cas d'impossibilité, confié à la police communale.

Merci de veiller à l'application stricte de cet horaire.

L'équipe éducative.